

L'EXTENSION POLYSÉMIQUE DU VERBE FAIRE EN FRANÇAIS DU BURUNDI

Le verbe *faire*, qu'Alain Rey, dans sa présentation du *Petit Robert*, détermine comme l'un des plus riches de notre langue¹, est en effet très polysémique : le dictionnaire lui consacre huit entrées et trente trois sens, plus d'une centaine de synonymes, ... et nous nous sommes résigné à ne pas compter les différentes acceptions ! Gageons de plus que la laxité sémantique de ce verbe lui vaut nombre d'emplois qui ne figurent pas dans les colonnes du *Petit Robert*.

Ce qui n'y figure pas non plus, ce sont des emplois - mais peut-être pourrions-nous déjà dire des sens - que ce verbe *faire* connaît dans la variété de français parlé au Burundi. Ce sont ces emplois que nous voudrions mettre en évidence dans les pages qui suivent, tout en essayant de déterminer les causes et les effets de cette particularité lexicale.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Nous voudrions signaler tout d'abord qu'à quelques exceptions près, nous ne considérerons pas les expressions avec FAIRE susceptibles de recevoir la forme

FAIRE + article indéfini + substantif.

Nous ne nous préoccupons donc pas, *a priori*, des formes hautement lexicalisées (lexies complexes de Bernard Pottier) du type FAIRE + article \emptyset + substantif, comme

faire front
faire face
faire suite
faire honte
faire bonne chère,

ou FAIRE + article défini + substantif, comme

faire la fête
faire l'enfant
faire le malin
faire la lumière, etc.,

structures dans lesquelles l'article indéfini est impossible :

*faire un malin
*faire une lumière, etc.,

ou ne peut apparaître qu'en changeant le sens de l'expression :

faire une fête
faire un enfant.

Nous pouvons donc résumer la situation de la façon suivante :

ADL → S [H] + (C.O.I. [H]) + FAIRE + C.O.D. [abstr.]

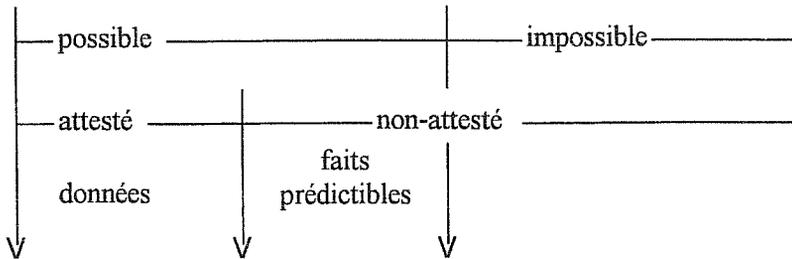
PRO → S [H] + FAIRE + C.O.D. [abstr.]

tendance

règle générale

1.4.2. Point de vue prospectif

Si nous acceptons cette règle, il nous est alors possible de prévoir des occurrences non attestées, mais susceptibles de l'être. Nous rejoignons là les idées d'une grammaire polylectale, descriptive, qui permet de prévoir des faits linguistiques en relation avec le fonctionnement effectif de la langue (par opposition aux prescriptions normatives). Nous empruntons à Alain Berredonner le tableau suivant :



L A N G U E

6

Les faits impossibles sont ceux qui ne correspondent pas aux deux règles que nous avons édictées ci-dessus. Ils ne peuvent donc pas être attestés :

Exemple : "*il m'a fait un briquet"

"briquet contient en effet le sème [concr.] et ne répond pas à la règle FAIRE + C.O.D.[abstr.]

Cet exemple va en effet au-delà du cas limite et hapax "elle m'a fait beaucoup de livres là-dessus" et pénètre à l'intérieur des limites de l'impossible.

Les faits possibles sont soit attestés : ce sont ceux qui constituent notre corpus, soit non-attestés, mais prédictibles en fonction de la règle. Nous en donnons ci-après une liste non exhaustive, chaque exemple respectant la règle FAIRE + C.O.D. [abstr.] :

FAIRE un coup de téléphone (cf. corpus : faire un coup de fil)
 un avertissement
 des menaces
 un jugement

1.2. Description préliminaire des occurrences du verbe FAIRE en français du Burundi

Cependant, le français du Burundi présente dans son discours de fréquentes occurrences du verbe FAIRE qu'on n'attend pas en français de France où elles seraient jugées incorrectes. En voici quelques exemples :

- faire un accident
- faire recours
- faire un coup de fil
- faire un conseil

Le français de France utilise couramment les verbes AVOIR pour les deux premiers exemples, et DONNER pour les deux derniers. La compétence (au sens chomskyen du terme) de l'ensemble des locuteurs français jugerait inacceptable l'occurrence du verbe FAIRE dans ces quatre exemples.

La compétence des locuteurs francophones burundais semble différente, comme l'indiquent les exemples suivants qui nous serviront de corpus de base.

Mais nous voudrions signaler auparavant :

1- que ces occurrences émanent de plus d'une trentaine de locuteurs différents ;

2- que ces locuteurs sont tous "lettrés" et parfaitement francophones : ce sont des étudiants, des enseignants du secondaire ou de l'université, des chefs de rédaction, des cadres, etc.

3- que nous ne donnons dans notre corpus qu'un seul exemple de chaque type d'occurrence. Les occurrences du type "faire un accident", "faire un coup de fil" ou "faire recours" sont en réalité très fréquentes dans le discours francophone burundais ;

4- que ce corpus émane principalement du discours oral. Les exceptions seront signalées par la lettre E dans le corpus.

- La plupart des considérations que vous avez faites au sujet de cette époque relèvent d'une étude sociologique.

- Le colloque que nous avons fait nous a beaucoup aidés.

- C'est devenu une tradition maintenant que les troisièmes jeudis du mois nous faisons ce séminaire.

- La discussion que nous faisons maintenant n'a pas beaucoup d'intérêt.

- (E) Il pose son stylo et il écoute la conversation que je fais avec Lionel.

- C'est une mise en évidence faite par le locuteur dans son raisonnement.

- Je vais vous faire un témoignage malheureux.

- Jusqu'à présent, je n'ai même pas eu le temps de faire mon petit-déjeuner.

- Elle va faire l'examen national.

- Les élèves qui font les E.F.I. appartiennent au groupe qui a subi la réforme de 1973.

- (E) Pour ce faire, nous avons fait une enquête pour arriver à des résultats concrets.

- (E) Les autres forces de police font des patrouilles la nuit.

- Il y a un phénomène de société qui se fait.

- A plusieurs reprises, vous êtes amené à faire recours à d'autres notions.

- Tu lui fais un grand bonjour de ma part.

- (E) Dans ce texte, un homme fait une réflexion sur la vie moderne.

- Un adulte, à un enfant ayant trouvé un jeu agressif : "Mais ! Il me fait une fessée !"

- Tu reprends du Vital'O qui te fait le hoquet ?

- Vos employés sont venus me voir pour une avance : est-ce que je leur fais quelque chose ou j'attends la fin du mois ?

- Tu peux me faire un peu de sous ?

- Après avoir poussé une voiture en panne, l'un des pousseurs : "Ah, il va revenir pour nous faire à boire."

- Je vais essayer de négocier une chambre à l'université. Si on me fait une chambre pendant que les autres sont partis, je pourrai travailler en juillet.

- Elle m'a fait beaucoup de livres là-dessus.

- Il suffit de lui dire et il me fait le message.

- (E) Nous nous proposons de faire une interprétation.

- Est-ce que vous pouvez me faire des explications à propos de ce cours ?

- Qu'est-ce qui vous dit que ce n'est pas faire un coup d'épée dans l'eau ?

- Il a vu le médecin et il lui a fait des médicaments.

- Et c'est là que vous me faites une idée : il a consulté souvent le président Mobutu.

- Bon, je vais te faire un conseil...

- Le Conseil a tenu compte de l'avis que nous avons fait.

- Je venais justement pour que tu me fasses le cachet.

- Il m'a fait un lift jusqu'ici.

- (E) Les Américains voulaient faire une preuve de leur puissance diplomatique.

- On va essayer de lui faire un rendez-vous.

- Tu me fais un coup de fil pour me mettre au courant.

- On lui a fait une demande d'explications.

- Sur une piste en chantier : "Il paraît qu'ils vont nous faire de l'asphalte."

- J'ai fait un contact au lycée de Rohero.

- Est-ce que quelqu'un peut nous faire un conte ?

- J'aimerais savoir l'impact que cela a fait sur les troupes en France.

1.3. Examen du corpus

La première constatation, simple et évidente, est que la majorité, voire la totalité de ces occurrences de FAIRE ne sont pas attestées en français de France. Nous pourrions tout-de-même rencontrer FAIRE dans les contextes "interprétation, témoignage, preuve, séminaire, enquête, etc.", mais nous y reviendrons.

Ensuite, toutes les occurrences que nous relevons dans notre corpus peuvent être transposées en français de France, et cette opération de traduction fait apparaître d'autres verbes, synonymes. Il s'agit particulièrement des verbes

- donner
- avoir
- mettre
- suivre
- et faire, qui subsiste dans certains cas. Ce sont des verbes génériques

qui peuvent à leur tour être remplacés par des verbes plus spécifiques, conservant des tours périphrastiques (du type verbe extensif + substantif intensif) ou amenant une formulation synthétique.

Exemple :

- | | | | | | | | | |
|-----|---------------------|---|-----------|---|-----------|---|---------|------------------------|
| 1) | français du Burundi | : | FAIRE | + | art. ind. | + | subst. | faire un conseil |
| | | | | | ou part.* | | intens. | faire de l'asphalte |
| 2a) | français de France | : | verbe | + | art. ind. | + | subst. | |
| | | | extens. | | ou part.* | | intens. | |
| | (forme analytique) | | DONNER | | | | | donner un conseil |
| | | | METTRE | | | | | mettre de l'asphalte |
| 2b) | français de France | : | verbe | + | art. ind. | + | subst. | |
| | | | intens | | ou part.* | | intens. | |
| | (forme analytique) | | PRODIGUER | | | | | prodiguer des conseils |
| | | | POSER | | | | | poser de l'asphalte |
| 3) | français de France | : | verbe | + | ∅ | | | |
| | | | intens. | | | | | |
| | (forme synthétique) | | | | | | | conseiller |
| | | | | | | | | asphalter |

* partitif dans le cas d'un nom non comptable.

N.B. : "français de France" ne signifie pas que la forme est inexistante au Burundi.

L'intensivité du verbe est croissante de la forme 1 à la forme 3, mais le passage à la forme synthétique n'est pas toujours possible, soit parce qu'il n'existe pas de verbe synthétique correspondant au tour périphrastique (exemple : produire un impact $\rightarrow \emptyset$) ; soit parce que le verbe synthétique entraîne un changement sémantique plus ou moins important (exemple : émettre un avis \neq aviser) ; émettre des considérations \neq considérer ; avoir un accident \neq acciderter).

Par ailleurs, les formes 1, 2 et 3 ne sont pas dans un rapport exclusif, et le locuteur peut avoir à sa disposition plusieurs lectes³ :

lecte A : donner un conseil ; mettre / poser de l'asphalte

lecte B : faire un conseil ; faire de l'asphalte

lecte C : conseiller ; asphalter.

Mais le locuteur francophone burundais a souvent à sa disposition un lecte dont ne dispose pas le locuteur français. C'est ainsi qu'un même locuteur burundais a pu dire, à quelques secondes d'intervalle, "l'avis que nous avions fait" puis "l'avis que nous avions donné."

Enfin, l'observation du corpus nous amène à déterminer deux sens notionnels généraux du verbe FAIRE :

- d'abord un sens adlatif, qui génère, dans la transposition en français de France, nombre de verbes comportant les préfixes pro-, pré-, ap-, ad-, é-, in-, trans-, ou contenant ce sens adlatif dans leur radical, tels "donner, mettre, poser".

- ensuite un sens que nous déterminons comme prolatif, qui se concrétise dans des verbes comme "suivre, mener, fréquenter", etc.

Il nous est maintenant possible de représenter l'ensemble de ces constats dans les deux tableaux suivants, qui reprennent l'ensemble des occurrences du corpus recueilli en français du Burundi et proposent une transcription hiérarchisée en français de France.

FAIRE, sens notionnel adlatif

français
du Bur.français
de Fr.

FAIRE	AVOIR	—produire	un impact	∅
		—prendre	∅ contact	contacter
		—établir	un contact	
			∅ recours	recourir à
			un accident	∅
	METTRE	—poser	de l'asphalte	asphalter
		—apposer	un cachet	cacheter
		—émettre	des considérations	∅
		—émettre	un avis	∅
			en évidence	∅
	DONNER	—transmettre	un message	∅
		—faire parvenir		
		—transmettre	le bonjour	saluer
		—prodiguer	un conseil	conseiller
		—prescrire	des médicaments	∅
		—indiquer	des livres	∅
		—attribuer	une chambre	∅
		—fixer, proposer	un rendez-vous	∅
		—offrir, servir	à boire	∅
		—prêter	des sous, qqch. de l'argent	défaucher (var. fr.Bu.)
		—passer	un coup de fil	téléphoner
		—prendre, emmener	un lift (en voiture)	conduire (qqn)
			le hoquet	∅
		—fournir	des explications	expliquer
			un coup d'épée	∅
	—administrer	une fessée	fesser	
		une interprétation	interpréter	
		une idée	∅	
		une preuve	prouver	
	FAIRE		une interprétation	interpréter
		—adresser	une demande	demander
			un témoignage	témoigner
		—dire, raconter	un conte	conter

hypéronymie

hyponymie

←
extensivité maximum→
intensivité maximum

- le complément d'objet direct C.O.D. relève toujours d'un degré d'abstraction élevé, que nous formaliserons par "abstr."

Cela nous amène à dégager deux règles, pour l'instant :

1) ADLATIF

ADL. \Rightarrow S [H] + (C.O.I. [H]) + FAIRE + C.O.D. [abstr.]

2) PROLATIF

PROL. \Rightarrow S [H] + FAIRE + C.O.D. [abstr.]

Mais nous devons revenir sur deux points : d'une part la condition [H], d'autre part la condition [abstr.]

1) La condition [H]

Il est indispensable de relever que notre corpus présente des cas où le sujet n'est pas humain. Ces occurrences sont rares, mais elles existent et sont au nombre de trois :

- une forme pronominale introduite par un présentatif : "il y a un phénomène de société qui se fait"

- un pronom indéfini : "j'aimerais savoir l'impact que cela a fait sur les troupes de théâtre"

- un nom commun désignant un sujet non-animé abstrait : "l'argot fait recours à un vocabulaire technique"

Ces trois exemples réduisent donc la portée de la règle S [H], qui devient donc une tendance générale.

2) La condition [abstr.]

Elle nous paraît fondamentale dans les règles de fonctionnement du verbe FAIRE.

Pourtant, on pourrait objecter à propos de l'abstraction de certains C.O.D. comme "livres", "médicaments", "asphalte", etc.

Il est nécessaire de prendre en compte la polysémie des termes, qui peut constituer un éventail sémique assez large entre le concret et l'abstrait :

- dans le contexte, "livres" [concr.] a le sens évident de "titres de livres" [abstr.]. Le locuteur est d'ailleurs intéressé par le contenu idéal de ces livres⁴.

- "médicaments" est un terme générique, donc d'un degré d'abstraction plus grand que "comprimés", "sirop", "ampoules", etc. et se trouve proche du sens d'"ordonnance".

- le "cachet" est une valeur administrative.

- le "message" vise particulièrement le contenu idéal.

- l'"argent" est une valeur financière.

- l'"asphalte" n'est pas perçu simplement comme un matériau non-comptable, mais comme un élément de progrès technologique, d'amélioration du réseau routier.

Un autre indice nous amène à justifier la condition [abstr.], aussi à partir de certains mots dont l'éventail est assez large dans la progression qui va du concret à l'abstrait.

fr. Bu. "cela a fait un impact sur les troupes" abstr.
 fr. Fr. "cela a eu un impact sur les troupes"

mais fr. Fr. "la balle a fait un impact sur le mur" concr.

De même :

fr. Bu. "faire un contact avec quelqu'un" abstr.
 fr. Fr. "avoir un contact avec quelqu'un"
 "prendre ø contact avec quelqu'un"

mais fr. Fr. "faire un contact avec le fil du secteur" concr.

et dans ce cas,

fr. Fr. *avoir un contact avec le fil du secteur
 *prendre

Voici un autre type d'exemple, qui nous conduit à des conclusions identiques :

faire un cadeau [abstr.] abstr.

Si ce cadeau est un briquet :

*faire un briquet [concr.] → donner concr.
 offrir
 faire cadeau de...

"Faire" deviendrait ici synonyme de "fabriquer" car,

contexte /cadeau/ → FAIRE sème afférent [abstr.]⁵
 contexte /briquet/ → FAIRE sème afférent [concr.]
 = fabriquer

Nous pouvons donc conclure, au moins provisoirement et en fonction de notre corpus, que la règle FAIRE + C.O.D. abstr. est de portée générale.

Nous pouvons donc résumer la situation de la façon suivante :

ADL → S [H] + (C.O.I. [H]) + FAIRE + C.O.D. [abstr.]

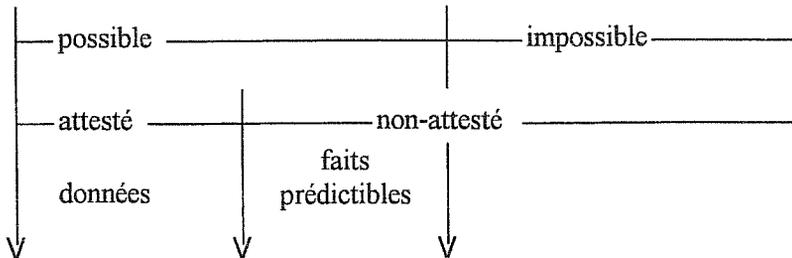
PRO → S [H] + FAIRE + C.O.D. [abstr.]

tendance

règle générale

1.4.2. Point de vue prospectif

Si nous acceptons cette règle, il nous est alors possible de prévoir des occurrences non attestées, mais susceptibles de l'être. Nous rejoignons là les idées d'une grammaire polylectale, descriptive, qui permet de prévoir des faits linguistiques en relation avec le fonctionnement effectif de la langue (par opposition aux prescriptions normatives). Nous empruntons à Alain Berredonner le tableau suivant :



LANGUE

6

Les faits impossibles sont ceux qui ne correspondent pas aux deux règles que nous avons édictées ci-dessus. Ils ne peuvent donc pas être attestés :

Exemple : "*il m'a fait un briquet"

"briquet contient en effet le sème [concr.] et ne répond pas à la règle FAIRE + C.O.D.[abstr.]

Cet exemple va en effet au-delà du cas limite et hapax "elle m'a fait beaucoup de livres là-dessus" et pénètre à l'intérieur des limites de l'impossible.

Les faits possibles sont soit attestés : ce sont ceux qui constituent notre corpus, soit non-attestés, mais prédictibles en fonction de la règle. Nous en donnons ci-après une liste non exhaustive, chaque exemple respectant la règle FAIRE + C.O.D. [abstr.] :

FAIRE un coup de téléphone (cf. corpus : faire un coup de fil)
 un avertissement
 des menaces
 un jugement

des remerciements
 une ordonnance
 des éclaircissements
 une information
 des directives
 une indication
 une amende
 des soins
 une lettre (= un message : il m'a fait une lettre pour toi)
 ? une solution (je vais vous faire la solution)
 ? une note de service
 un coup de main (= aider)
 un coup de poing/de pied
 une gifle (= un coup avec le plat de la main)
 ...

2. Quelles sont les causes de cette différence de fonctionnement ?

2.1. L'interférence kirundi-français

La première idée qui vient à l'esprit est bien sûr l'interférence linguistique : les structures lexico-sémantiques de la langue maternelle, le kirundi, interfèrent avec celles de la langue seconde, le français.

Nous avons remplacé dans certaines phrases du corpus le verbe FAIRE par le verbe correspondant en français de France. Nous avons alors soumis ces phrases à des étudiants en langue et littérature françaises, en leur demandant de les traduire en kirundi, sans aucune autre consigne. Nous avons vu apparaître, dans ces traductions, les verbes :

KUGIRA : faire
 GUKORA : faire, travailler

Nous aboutissons donc aux traductions suivantes :

avoir une conversation → kugira ikiganiro
 avoir un impact → kugira impact
 passer un examen → gukora ikibazo
 apposer un cachet → kugirira ... < kugira⁷

Ces traductions confirment donc l'hypothèse de l'interférence.

Un élément supplémentaire qui renforce cette hypothèse est l'apparition des allomorphes infixaux :

- causatifs : -ish-/-esh-
- causatifs et implicatifs : -iriz-/-erez-

Nous empruntons à Jean-Baptiste Bigangara les exemples suivants :

gukora	:	travailler	gukoresha	:	faire travailler
kuvuga	:	parler	kuvugisha	:	faire parler
kushuha	:	être chaud	kushuhiriza	:	faire chauffer pour
kukererwa	:	être en retard	kukereza	:	mettre en retard ⁸

Le sens causatif de ces infixes peut aussi renforcer l'apparition du verbe FAIRE en français.

Exemple : faire recours → gukoresha ... < gukora

Par contre, d'autres exemples du corpus, ayant subi le même traitement, ne font pas apparaître ni KUGIRA, ni GUKORA, mais au contraire :

GUHA	:	donner	
GUTANGA	:	donner	
donner une interprétation	→	guha insiguro	
		gutanga	
donner des explications	→	guha insiguro	
		gutanga	
donner un rendez-vous	→	guha "rendez-vous"	

KUGIRA et GUKORA ne sont pas possibles ici, pas plus que dans les exemples suivants, présentés avec le verbe FAIRE :

faire des médicaments	→	guha
faire un lift	→	guha
faire un conseil	→	guha
		gutanga
faire de l'asphalte	→	guha (cette expression accepte cependant "kugira").

L'apparition de FAIRE ne dépend donc plus ici d'un problème d'interférence kirundi-français⁹, et il faut donc chercher ailleurs la cause de l'extension sémantique du verbe FAIRE en français du Burundi. Celle-ci pourrait résider dans le souci, plus ou moins conscient, d'économie linguistique.

2.2. L'économie linguistique

Le principe de l'économie linguistique a préoccupé des linguistes comme Martinet bien sûr, mais aussi Henri Frei, François Richaudeau ou les auteurs des *Principes de Grammaire polylectale*, pour ne citer que ceux-là. Ce principe essentiel n'est pas sans lien avec l'utilisation du verbe FAIRE en français du Burundi.

Richaudeau affirme que les mots les plus fréquents sont les plus anciens, les plus brefs, les plus polysémiques. Frei évoquait la brièveté, l'invariabilité, l'expressivité. Berrendonner fait intervenir les critères de simplicité, de régularité et de rendement. La place nous manque ici pour étudier ces différents critères, et nous renvoyons le lecteur aux ouvrages originaux. Mais il est clair d'emblée, qu'il existe des recouvrements théoriques importants d'un auteur à l'autre.

2.2.1. Simplicité

Nous aborderons d'abord l'étude de FAIRE sous l'angle du critère de simplicité, qui rejoint la notion de brièveté de Frei ou de Richaudeau. Pour Berrendonner,

"un lecte est d'autant plus simple que le matériel structural dont il implique la mise en oeuvre est **quantitativement** moins nombreux [...]. La simplicité s'identifie, en quelque sorte, au moindre coût en procédures opératoires ou en contraintes, évalué du point de vue de l'encodeur."¹⁰

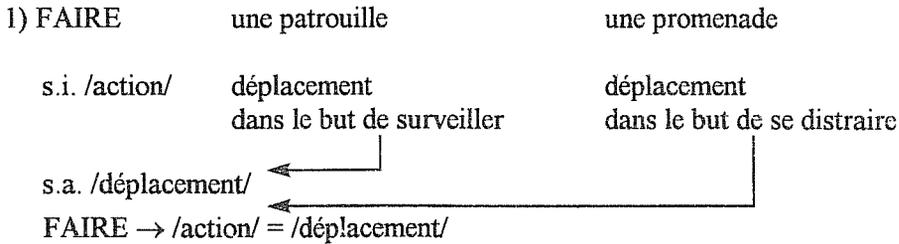
D'un point de vue phonétique, en tant que verbe irrégulier, FAIRE est a priori, sur l'axe paradigmatique, assez peu économique morpho-syntaxiquement. Si nous le comparons aux autres verbes génériques des pages 8 et 9 (avoir, mettre, suivre, donner), nous constatons que sa conjugaison au présent fonctionne sur la base de trois radicaux allomorphes, "avoir" en ayant quatre, "mettre" et "suivre" deux et "donner" un, comme tous les verbes du premier groupe.

Sur l'axe syntagmatique, ce verbe à radical monosyllabique est tout aussi économique, globalement, que ce soit en nombre de syllabes ou en nombre de phonèmes, que "avoir", "mettre", "suivre" ou "donner", et bien plus que tous les verbes spécifiques qui complètent les tableaux du paragraphe 1.3.

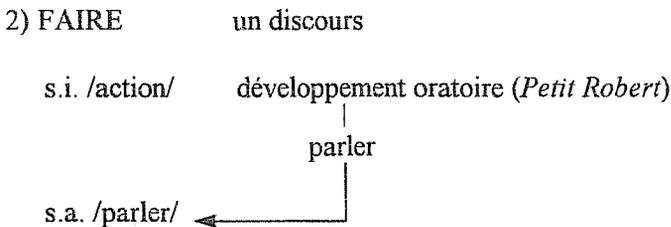
Il en va de même du point de vue lexico-sémantique, l'archilexème FAIRE comprenant un nombre de sèmes très réduit, pouvant éventuellement se limiter à /action/ + /causatif/. C'est cette simplicité sémique qui lui permet, comme à tous les archilexèmes, de nombreuses collocations. Ce sont d'ailleurs ces collocations qui vont l'enrichir sémiquement en contexte.

Ainsi FAIRE contient le sème inhérent (s.i.) /action/. Sa laxité sémantique lui permet de prendre nombre de sèmes contextuellement afférent (s.a.), dispensant "la mémoire de retenir une foule de signes particuliers dont l'emploi serait superflu."¹¹

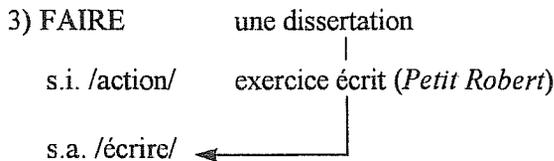
Voici quelques exemples :



FAIRE signifie donc dans ce contexte : action de se déplacer. Le verbe spécifique correspondant serait par exemple : aller en (aller en patrouille, en promenade) ou, plus spécifique et synthétique : patrouiller, se promener.



FAIRE → action de parler. Verbe spécifique : prononcer.



FAIRE → action d'écrire. Verbe spécifique : rédiger.

Cette simplicité sémique, qu'il est inutile de continuer à démontrer, est directement liée au critère de rendement, que nous aborderons ci-dessous.

Nous pouvons ajouter toutefois que cette simplicité sémique lui donne un éventail de valeurs syntaxiques qui le mènent du verbe plein (exemple : FAIRE du pain) à l'auxiliaire (exemple : FAIRE connaître).

D'un point de vue syntaxique maintenant, FAIRE ne connaît que peu de contraintes syntagmatiques, dans la mesure où il admet de nombreuses constructions :

- le sujet peut être :
 - humain : nous avons fait une promenade
 - non-humain : l'habit ne fait pas le moine
 - impersonnel : il fait beau

- il peut être suivi :

d'un substantif précédé de l'article	ø	: faire front
	déf.	: faire l'idiot
	indéf.	: faire un tour
d'un adverbe :		faire bien
d'un infinitif :		faire jouer
etc.		

La liste est longue et nous renvoyons éventuellement le lecteur au *D.F.C.* pour une plus ample information.

2.2.2. Régularité

Il est inutile de s'étendre bien longuement sur la régularité phonétique et morphosyntaxique du verbe FAIRE : la comparaison de sa structure morphosyntaxique avec celle des verbes dits réguliers, du premier et du deuxième groupe, est suffisamment claire. Son appellation traditionnelle de verbe irrégulier du troisième groupe suffira à fixer les idées.

Le critère de régularité est difficile à cerner sur le plan sémantique. Soit, en le comparant aux autres verbes des pages 8 et 9, on met en évidence l'apparition systématique de l'archilèxème /action/ du verbe FAIRE, auquel cas la régularité est évidente. Soit, en effectuant la même comparaison, on met en évidence l'apparition systématique de sèmes contextuellement afférents, chaque fois différents, et auquel cas FAIRE n'obéit pas au critère de régularité.

Nous opterons pour la première solution, dans la mesure où un archilèxème est forcément régulier dans son paradigme sémantique, le sème /action/ apparaissant dans tous les verbes contextuellement synonymes de FAIRE.

2.2.3. Rendement

"Par 'rendement d'un opérateur T', on entendra tout simplement le nombre de structures-occurrences auxquelles cet opérateur a l'occasion de s'appliquer."¹²

Dans le cadre de notre étude, nous aborderons le critère de rendement principalement d'un point de vue lexico-sémantique : c'est-à-dire le nombre de contextes lexico-sémantiques dans lesquels FAIRE peut s'intégrer.

Le rendement n'est peut-être pas lié directement aux critères de simplicité et de régularité, puisqu'un opérateur non simple peut avoir un rendement important¹³, du moins théoriquement. En pratique, il est évident que les facteurs simplicité et régularité influencent le rendement.

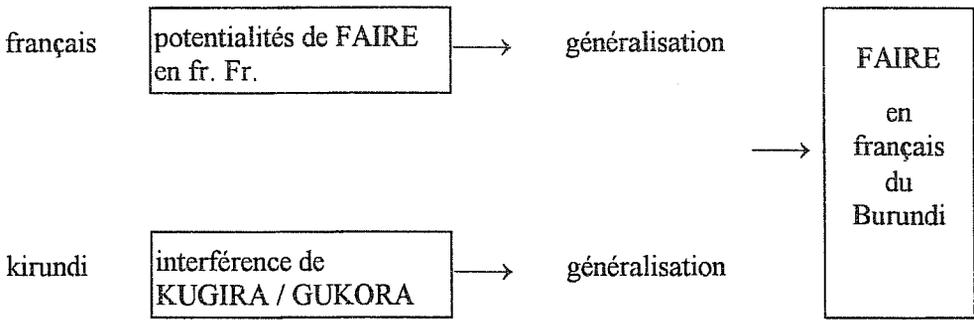
Or nous venons de voir qu'en dépit de quelques contraintes, et si l'on considère le problème globalement sur le triple plan de la phonétique, de la syntaxe et de la sémantique, FAIRE est relativement simple et régulier. Son rendement potentiel est ainsi largement augmenté, comme l'indique d'ailleurs le

nombre d'entrées dans les dictionnaires, et la quantité d'emplois autorisés de ce verbe linguistiquement "économique".

"L'idéal de l'économie linguistique est en effet de restreindre le nombre des formes et en même temps d'accroître leur sphère d'emploi."¹⁴

Le français du Burundi va plus loin que le français de France dans l'exploitation des potentialités du verbe FAIRE, augmentant par là son hypéronymie, sa polysémie, le nombre de ses collocations, donc son rendement.

Il se produit ici un phénomène de généralisation. Cette généralisation est rendue possible d'une part en raison des qualités intrinsèques du verbe FAIRE, et d'autre part, en raison des cas d'interférence linguistique.



2.3. Le niveau de langue

2.3.1. Etude de cas

"La langue familière et la langue populaire aiment à se servir d'expressions vagues, dès que la compréhension n'exige pas de termes plus précis."¹⁵

A ce titre, la langue familière entretient des rapports avec la loi du moindre effort : le choix systématique du terme générique est la solution de facilité, permettant de contourner la difficulté lexicale pour obtenir un résultat sémantique identique.

La forme "FAIRE une faveur" est en effet lexicalement moins contraignante que la forme "ACCORDER une faveur", qui n'apporte sémantiquement, et surtout pragmatiquement, rien de plus. La seule différence réside dans la forme stylistique, plus soignée dès lors que l'on utilise des termes plus choisis, et cela au prix d'une augmentation des contraintes lexico-sémantiques. La remarque est valable pour le français de France :

- FAIRE une faveur = ACCORDER une faveur
- FAIRE un cadeau = OFFRIR un cadeau

*OFFRIR une faveur

*ACORDER un cadeau

Elle est aussi valable pour le français du Burundi :

FAIRE des considérations = EMETTRE des considérations

FAIRE un conseil = PRODIGUER un conseil

*PRODIGUER des considérations

*EMETTRE un conseil

Si le locuteur burundais va donc plus loin que le locuteur français dans la généralisation du lecte B (FAIRE), il n'ignore pas pour autant le lecte A

(tout verbe /action/ + /adlatif/ sauf FAIRE),
/prolatif/

qui réapparaît avec ses contraintes dans au moins deux cas :

- soit parce que le locuteur décide ou a besoin de soigner son discours oral, en raison de la situation de communication. La plupart de nos informateurs burundais sont en effet conscients du fait que, par exemple, on emploie couramment au Burundi l'expression "FAIRE un accident", alors que l'expression "correcte" se construit avec AVOIR.

Cela dit, tous manipulent indifféremment les deux lectes, du moins pour les locuteurs les plus lettrés. Ainsi cet enseignant qui, à quelques secondes d'intervalle, a produit ces deux énoncés, déjà mentionnés plus haut :

" - l'avis que nous avons fait" (lecte B)

" - l'avis que nous avons donné" (lecte A),

de même que ce chef de cabinet ministériel :

" - on va essayer de lui faire un rendez-vous" (lecte B)

" - on va essayer de lui obtenir un rendez-vous" (lecte A).

Les deuxièmes occurrences (employant DONNER et OBTENIR) n'étaient pas, semble-t-il, destinées à corriger les premières, mais seraient plutôt le résultat de la sélection d'un vocable plus précis dans le cadre du discours oral spontané ;

- soit parce que le locuteur se trouve dans une situation de discours écrit, dans lequel il existe une tendance à décaler les niveaux de langue vers le haut. Les occurrences de FAIRE sont en effet beaucoup moins nombreuses dans le discours écrit que dans le discours oral. Voici cependant quelques occurrences écrites tirées de notre corpus :

FAIRE une enquête

des patrouilles

une interprétation

une preuve

une mise en évidence

∅ recours (cette occurrence est, quant à elle, très courante tant à l'écrit qu'à l'oral : elle semble avoir atteint un degré de lexicalisation très élevé, comme l'indique l'absence d'article).

Mais il n'est pas inutile de faire remarquer ici deux choses :

- d'une part, le lecte B (FAIRE) est possible dans ces derniers exemples en français de France, sauf "FAIRE recours", où AVOIR est systématiquement utilisé, et "FAIRE une preuve", qui se construit en français de France avec DONNER. Il existe par contre les expressions "FAIRE la preuve" et "FAIRE ø preuve".

- d'autre part, l'apparition du lecte B peut être liée à une insuffisante maîtrise de la langue chez certains locuteurs, ce qui conduirait à des maladresses de style (cf. "FAIRE une mise en évidence") comme dans cet exemple, relevé à l'écrit (cette précision nous semble nécessaire) dans un mémoire d'étudiant : "Ces différentes transformations seront traitées dans l'étude lexicologique que nous ferons dans les pages suivantes." L'emploi du lecte B, s'il est loin d'être impossible aurait été avantageusement (pour le style, qui peut s'opposer à l'économie) remplacé par le lecte A : "... l'étude lexicologique que nous aborderons ..." La même remarque vaut pour cet autre exemple, relevé lui-aussi à l'écrit, dans une copie d'examen : "Les facteurs externes sont faits par les facteurs socio-culturels."

2.3.2. Niveau de langue ou variété de français ?

D'un point de vue polylectal, les niveaux de langue ne sont qu'une variété de français c'est-à-dire, pour nous, un sous-système à l'intérieur de l'ensemble du système linguistique de la langue française. Berredonner et al. ont suffisamment montré la difficulté qu'il y avait, dans la réalité, à séparer autrement qu'arbitrairement les particularités linguistiques qui ressortissent aux niveaux de langue, au style, aux variantes régionales, idiolectales ou socio-professionnelles. C'est ainsi qu'ils ont abouti à la notion de "lecte", plus maniable que le sociolecte ou l'idiolecte. "On change de niveau de langue plus facilement que de chemise", nous disent-ils.

Or nous avons vu que le locuteur burundais possède le plus souvent les deux lectes, A et B. Nous avons vu aussi qu'il a conscience (ou qu'il peut prendre conscience si la situation de communication l'exige) du lecte utilisé, l'un étant considéré comme du français correct et l'autre pas. Cela nous conduit très vite à une vision normative de la langue et aux listes de solécismes opposant les colonnes "dites" et "ne dites pas".

La question qu'on peut se poser cependant est celle-ci : le lecte B auquel on attribue un niveau de langue moins soutenu n'est-il pas en réalité l'indice d'une variété de français qui se développe au Burundi, comme dans toutes les autres communautés francophones ? Cette variété serait dévalorisée parce qu'elle est différente du français de France (mais qu'est-ce que le français de France ?) ou de Belgique.

Mais dans la mesure où l'on admet que SAVOIR, en français de Belgique, peut signifier SAVOIR ou POUVOIR en français de France, peut-on refuser que

FAIRE, en français du Burundi, signifie FAIRE, AVOIR, DONNER, METTRE ou SUIVRE en français de France ?

D'un point de vue polylectal, nous pourrions analyser ce phénomène linguistique de la façon suivante : les facteurs internes¹⁶, c'est-à-dire purement linguistiques (simplicité, régularité, rendement) sont globalement favorables, nous l'avons vu dans les paragraphes précédents. Les facteurs externes relèvent quant à eux du domaine psycho-sociologique et peuvent être favorables ou défavorables selon le point de vue qui se développera :

- soit on pense que la correction linguistique dépend exclusivement du français de France, standard ou soutenu, auquel cas le lecte B sera récessif et à terme, considéré comme une faute (que l'enseignant devra s'efforcer de corriger) ;

- soit on valorise le développement d'un français local dans lequel le lecte B sera jugé correct ; il deviendra alors un lecte dominant au Burundi, du moins à l'oral.

On peut noter incidemment que le verbe FAIRE a une tendance à la récessivité en français de France, comme tous les verbes "passe-partout" : il suffit pour s'en convaincre de se souvenir des instructions du professeur de français dans le secondaire.

Un bref sondage au Burundi auprès des autorités compétentes en matière de français permettrait - peut-être - de préciser le statut du lecte B.

2.3.3. Faute et variété de français

L'appréciation qualitative sur le lecte B peut aller au-delà de la notion de niveau de langue pour aboutir à celle de faute, comme nous venons de le suggérer. Mais à partir de quand y a-t-il faute ? La fréquence des occurrences pose le problème tel que Henri Frei le posait dans la *Grammaire des Fautes*¹⁷. Il y a d'abord une logique de la faute : nous avons vu que l'apparition du verbe FAIRE n'est pas aléatoire. Il y a ensuite la traditionnelle opposition entre la grammaire normative et la grammaire descriptive : la première voit des fautes là où la seconde voit des habitudes discursives. Il y a enfin le point de vue polylectal, que Berrendonner expliquera mieux que nous :

"Un lecte à ses débuts ne se manifeste que par des emplois sporadiques, perçus par les sujets parlant comme des erreurs insolites [...] On ne s'aperçoit de l'existence d'un lecte que bien après sa naissance, au moment où il commence à manifester l'intention de devenir dominant."¹⁸

Or c'est bien cette intention que semble manifester le lecte B au Burundi : la fréquence de ses occurrences, dans cette optique, invite à ne plus le considérer comme une faute, mais comme l'indice du développement d'une variété de français, dont l'ouverture est donnée d'ailleurs par le français de France, en raison de la polysémie du verbe FAIRE¹⁹. Simplement, le français du Burundi va plus loin dans l'extension sémantique et dans les collocations autorisées. Nous aboutissons ainsi à la proposition suivante, qui fait appel à la notion d'acceptabilité :

exemples	F A I R E français de France	français du Burundi F A I R E
- une proposition	O B L I G A T O I R E FAIRE lecte B	O B L I G A T O I R E FAIRE lecte B
- une faveur - un message - une preuve	F A C U L T A P O S S I B I L E FAIRE lecte B ou lecte A ? L E D R O I T ACCORDER CONCEDER ... T lecte B ou lecte A FAIRE TRANSMETTRE DONNER lecte B ou lecte A	P O S S I B I L E lecte B ou lecte A lecte B ou lecte A
- un accident	I M P O S S I B I L E A V O I R lecte A	I M P O S S I B I L E ?

Notre étude porte principalement sur la partie en pointillés. Si elle intègre des occurrences impossibles en français de France, elle intègre aussi ce que l'on peut considérer comme des maladroites. Cela relativise la notion de faute qui, selon nous, s'établit plus dans une solution de continuité qu'à l'intérieur d'un système binaire catégorique.

En conclusion, s'agit-il d'un problème de niveau de langue, de faute ou de variété de français ? A notre avis, suite à la démarche que nous venons d'effectuer, seule la notion de faute nous semble à exclure, puisque nous nous sommes placé dans un point de vue descriptif. Mais pour donner une réponse plus élaborée, nous prendrons en considération deux types généraux de locuteurs : le premier ayant une connaissance élaborée de la langue française, le second une connaissance plus limitée.

Le premier a la possibilité d'effectuer un choix lectal en fonction de la situation de communication et des facteurs externes. Le lecte A et le lecte B peuvent alors être considérés, pour ce locuteur, comme équipossibles, et la solution sera donnée en termes de niveau de langue :

lecte A = niveau de langue +

lecte B = niveau de langue -, dans la variété de français local.

Les connaissances linguistiques du second ne lui permettent pas d'opérer un choix, et la seule occurrence possible sera le lecte B. Dans ce cas, ce lecte devra être interprété soit comme une faute due à un problème d'interférence ou de généralisation abusive (selon un point de vue normatif), soit comme une variété de français local (dans une perspective descriptive). En ce sens, la différence entre la faute et la variété lectale n'est qu'une différence de point de vue.

Claude FREY
 Université de Yaoundé
 Cameroun

NOTES

1. *Petit Robert 1*, éd. 1981, p. XIV.
2. Henri Frei, *La Grammaire des Fautes*, Slatkine Reprints, Genève, Paris, 1982, p. 152.
3. Lecte : variante dans un système. Voir A. Berrendonner, "La Variation polylectale en Syntaxe. Hypothèses théoriques générales", in *Principes de Grammaire polylectale*, de A. Berrendonner, M. Le Guern, G. Puech, Lyon, P.U.L., 1983, p. 58.
4. Cet exemple du corpus est cependant considéré comme un cas limite.
5. Nous empruntons à François Rastier la notion de "sème afférent", de même que celle de "sème inhérent", quelques pages plus loin. Voir *Sémantique interprétative*, Paris, P.U.F., 1987.
6. Voir A. Berrendonner, *op. cit.*, p. 28.
7. L'infixe -ir- a un sens applicatif : kugira : faire, kugirira : faire pour/en faveur de quelqu'un.
8. Jean-Baptiste Bigangara, *Éléments de Linguistique burundaise*, Expression et Valeurs burundaises, Bujumbura, 1982, p. 27.
9. Ce qui est d'autant plus frappant qu'une grande partie des constructions avec FAIRE en français du Burundi acceptent la construction avec DONNER en français de France, comme le montre le tableau p. 8.
10. A. Berrendonner, *op. cit.*, p. 71.
11. H. Frei, *op. cit.*, p. 140.
12. A. Berrendonner, *op. cit.*, p. 74.
13. C'est le cas du verbe/auxiliaire ETRE, par exemple.
14. H. Frei, *op. cit.*, p. 161.
15. H. Frei, *op. cit.*, p. 139.
16. Voir A. Berrendonner, *op. cit.*, p. 67 ss. (chap. 3.3. Vie et mort des lectes).

17. "Nous avons (...) procédé à une enquête sur le "français avancé", en comprenant sous ce terme tout ce qui détonne par rapport à la langue traditionnelle : fautes, innovations, langage populaire, argot, cas insolites ou litigieux, perplexités grammaticales, etc. Si l'on admet que la faute assume dans le jeu de la parole un rôle fonctionnel, elle aura par là même, pour le linguiste, une valeur documentaire de premier plan." H. Frei, *op. cit.*, p. 32.

18. A. Berrendonner, *op. cit.*, p. 77.

19. Nous avons d'ailleurs entendu, dans un contexte français standard, ou présumé tel, deux répliques faisant intervenir le lecte B dans un film français et dans une série allemande traduite en français. Ces deux répliques sont respectivement les suivantes : "Je lui ferai le message" et "Toutes les réponses que vous ferez à mes questions..."